

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 10 mai 2023

Fermeture de la boulangerie « Le palais d'or » sis à Valensole : la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence apporte des précisions

À la suite de plusieurs articles et reportages parus ces derniers jours concernant la fermeture de la boulangerie « Le palais d'or » sis à Valensole, la préfecture des Alpes de Haute-Provence souhaite apporter des précisions.

Dans un contexte de forte augmentation des coûts de l'énergie depuis plusieurs mois, de nombreuses TPE et PME de la région PACA et de France connaissent des difficultés financières, liées à la hausse de leurs factures d'électricité en particulier.

Pour venir en aide aux entreprises, l'État a mis en place plusieurs dispositifs d'aide, à destination des TPE et PME. Le bouclier tarifaire, le plafond garanti à 280 euros/Mwh, l'amortisseur électricité et le guichet d'aide sont autant d'aides que ces sociétés ont pu et peuvent solliciter auprès de leur fournisseur d'électricité, de la Chambre des métiers et des finances publiques.

Monsieur Gauthier, gérant de la boulangerie Le palais d'or, sis à Valensole, a alerté les services de l'État, sur la situation financière délicate de son entreprise en fin d'année 2022.

Il a aussitôt bénéficié d'un accompagnement et du suivi des services de l'État, en lien avec la Chambre des métiers et de l'artisanat. Il fut informé en temps et en heure que son commerce était éligible aux aides financières proposées par Le Conseil Régional PACA et par la Direction Départementale des Finances publiques des Alpes-de-Haute-Provence pour faire face à la hausse des coûts subie

L'entreprise de Monsieur Gauthier a aussi bénéficié d'aides financières de l'État, d'un montant de 1 537 € au titre du chèque urgence énergie. Elle a également bénéficié de l'amortisseur électricité mis en place par l'État et appliqué par son fournisseur d'énergie. M. Gauthier a également déposé une demande au titre de l'aide gaz/électricité, actuellement en cours d'instruction.

Selon les propos de M. Gauthier, il semble cependant que le montant des aides qu'il a pu percevoir était insuffisant, au regard du coût annuel qu'il a estimé pour l'année 2023.

Cet entrepreneur, accompagné de son épouse, a souhaité donner une nouvelle impulsion et orientation à sa carrière professionnelle à la suite de plusieurs années marquées par la crise du Covid-19 et par les augmentations tarifaires de l'énergie,

Les services de l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence, en contact régulier avec le gérant, regrettent, tout en la comprenant, la décision prise par M. Gauthier de fermer son commerce.

Service de la communication interministérielle et de la représentation de l'État

Tél: 04 92 36 72 10

Mél: pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture 8 Rue du Docteur ROMIEU 04016 Digne-les-Bains Cedex